AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0050
FR0000060451-FS0019

9 janvier 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

INSTALLUX S.A.

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 janvier 2014, la société par actions simplifiée La Financière Patrimoniale d'Investissement (24-26 rue Ballu, 75009 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 7 janvier 2014, par suite d'une cession d'actions hors marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société INSTALLUX et ne plus détenir aucune action de cette société.